

# AGDE & TATA

Un pacte d'union pour l'enfance



PROVINCE DE TATA  
Conseil Provincial de Tata



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur



المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب  
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable  
Branche Eau قطاع الماء



CONVERGENCE DES EFFORTS DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT



Commune urbaine de Tata



Drôit au logement drôit au bonheur

Royaume du Maroc



Ministère de l'Intérieur  
Direction Générale des Collectivités Locales



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Fonds conjoint maroco-français



Fonds de solidarité 1% loi Oudin

# Plan d'intervention

1. Éléments de contexte
2. Cadre de la coopération décentralisée  
Agde/Tata
3. Bilan et perspectives

# 1. Éléments de contexte

# Ville d'Agde

Surface : 5081 hectares (50,8 km<sup>2</sup>)  
dont 35% de terres agricoles et 32%  
d'espaces naturels

Population : **27 300 habitants**  
Saison estivale : 280 000 personnes

Capacité d'accueil :  
15 millions de nuitées/an

**Surclassée en commune  
de 80 000 à 150 000 habitants**

**Maire : Gilles D'ETTORE**







- ADISSAN
- AGDE
- AUMES
- BESSAN
- CASTELNAU-DE-GUERS
- CAUX
- CAZOULS-D'HÉRAULT
- FLORENSAC
- LÉZIGNAN-LA-CÈBE
- MONTAGNAC
- NÉZIGNAN-L'EVÊQUE
- NIZAS
- PÉZENAS
- PINET
- POMÉROLS
- PORTIRAGNES
- ST-PONS-DE-MAUCHIENS
- ST-THIBÉRY
- TOURBES
- VIAS



# Communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée

Président : Gilles D'ETTORE

20 communes

Ville centre : Agde

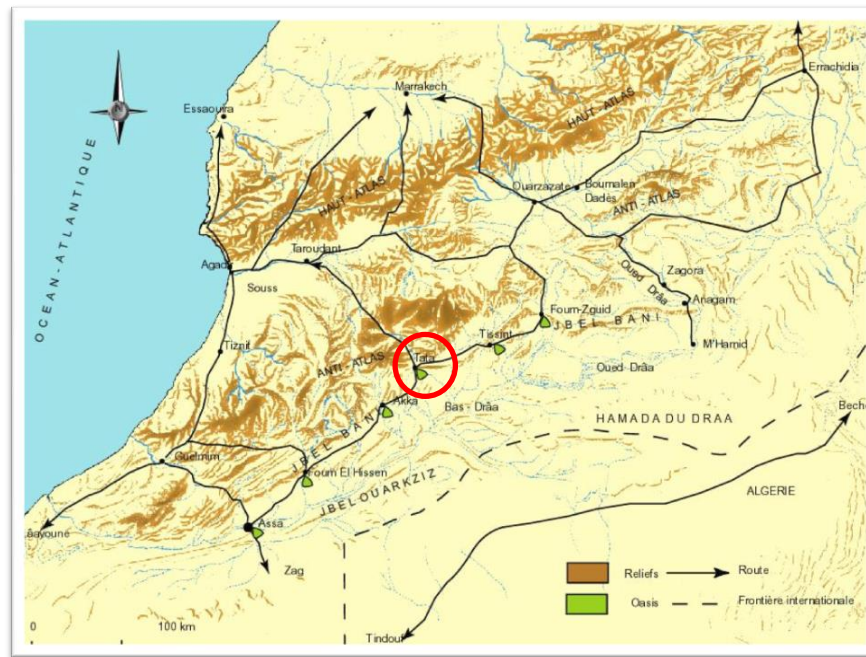
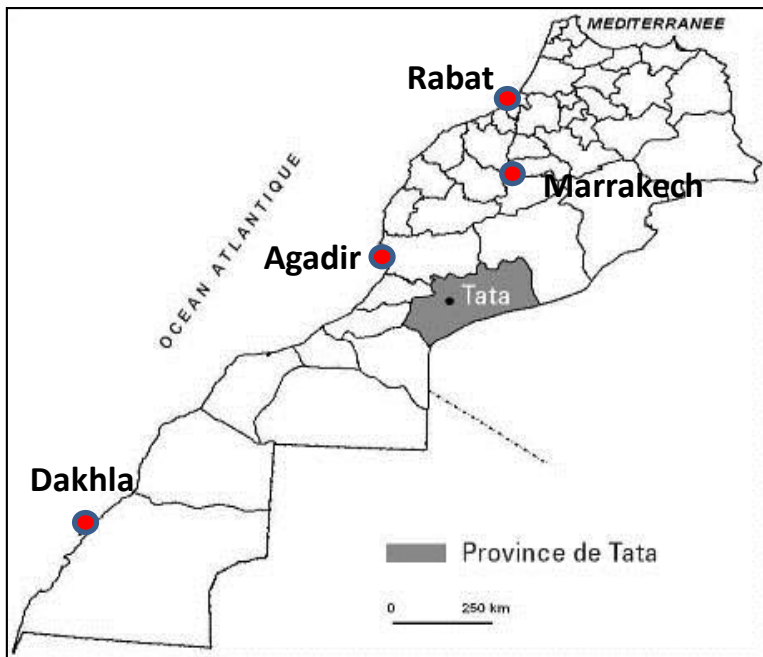
Territoire : 371 km<sup>2</sup>

Population :

76 486 habitants permanents

Jusqu'à 350 000 en saison





## Commune urbaine de Tata

18 500 habitants

Chef lieu de la Province de Tata (118 000 h)

Région Souss Massa (2 676 847 h)



# Territoire d'intervention: état des lieux

- Bioclimat aride avec des précipitations très irrégulières dont la moyenne est inférieure à 132 mm ;
- Période des crues très aléatoire ;
- Déficit hydrique ;
- Pauvreté et salinité des sols ;
- Erosion éolienne, sécheresse et désertification ;
- Baisse de plus de 20% des surfaces cultivables,
  - 16% des productions
  - 34% pour le palmier dattier
- Une population oasienne dont plus de 60% des habitants dépendent de plus en plus des ressources de l'immigration ;
- Une offre touristique faible et mal organisée;
- Un patrimoine matériel et immatériel en tant que levier à renforcer.

## 2. Cadre de la coopération décentralisée Agde/Tata



## Coopération décentralisée Agde/Tata

Axe 1 : eau et assainissement

Axe 2 : déchets ménagers

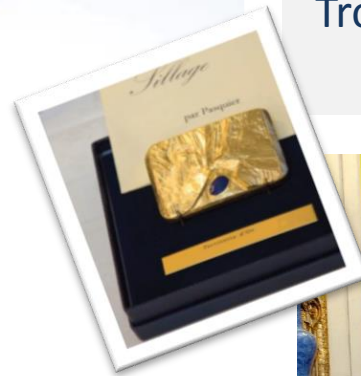
Axe 3 : citoyenneté

### Un pacte d'union pour l'enfance

Signature des accords cadres : 05/2009

Prix Territoria : 11/2009

Trophée d'Or de l'action internationale  
des collectivités locales



Gilles D'ETTORE,  
Maire d'Agde

Moulay Mehdi LAHBIBI,  
Président de la CU de Tata

# Actions de solidarité internationale





## Convention 2009-2014

### Axe 1 : l'eau et l'assainissement

#### Sécurisation de puits et de systèmes de chloration Formation de techniciens

Coût : 7 000 € HT

80% cofinancés par Suez

20% Ville d'Agde

#### Etude schéma directeur d'assainissement liquide des quartiers périphériques du centre urbain de Tata

Coût : 59 000 € HT

10% Fonds conjoint maroco français 2009

70% AERMC

10 % Agence du Sud

10% Ville d'Agde

#### Consistance du réseau

39 km de réseau

1 station de relevage

3 fosses septiques et latrines à usage collectif

Impact direct : 1200 ménages - environ 6500 hab

Coût estimé : 4,5 M € HT

#### Tranche 1 des travaux d'assainissement liquide

Coût : 1 M € HT

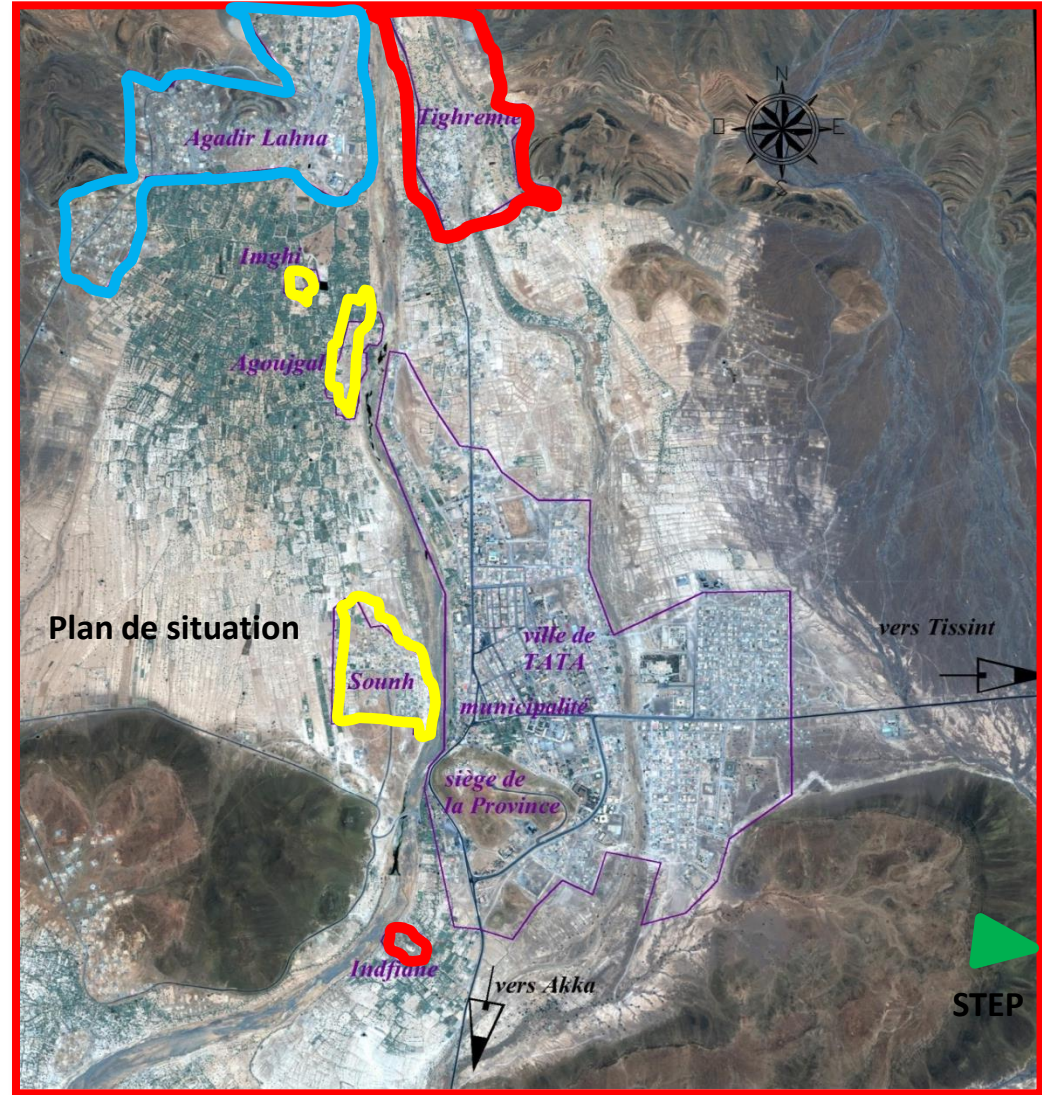
30% AERMC

50% Ministère de l'Intérieur DGCL Maroc

18,4% Agence du Sud

1,6% Ville d'Agde

## Commune urbaine de Tata



Plan de situation

Tranche 1 : Tighemte, Indfiane

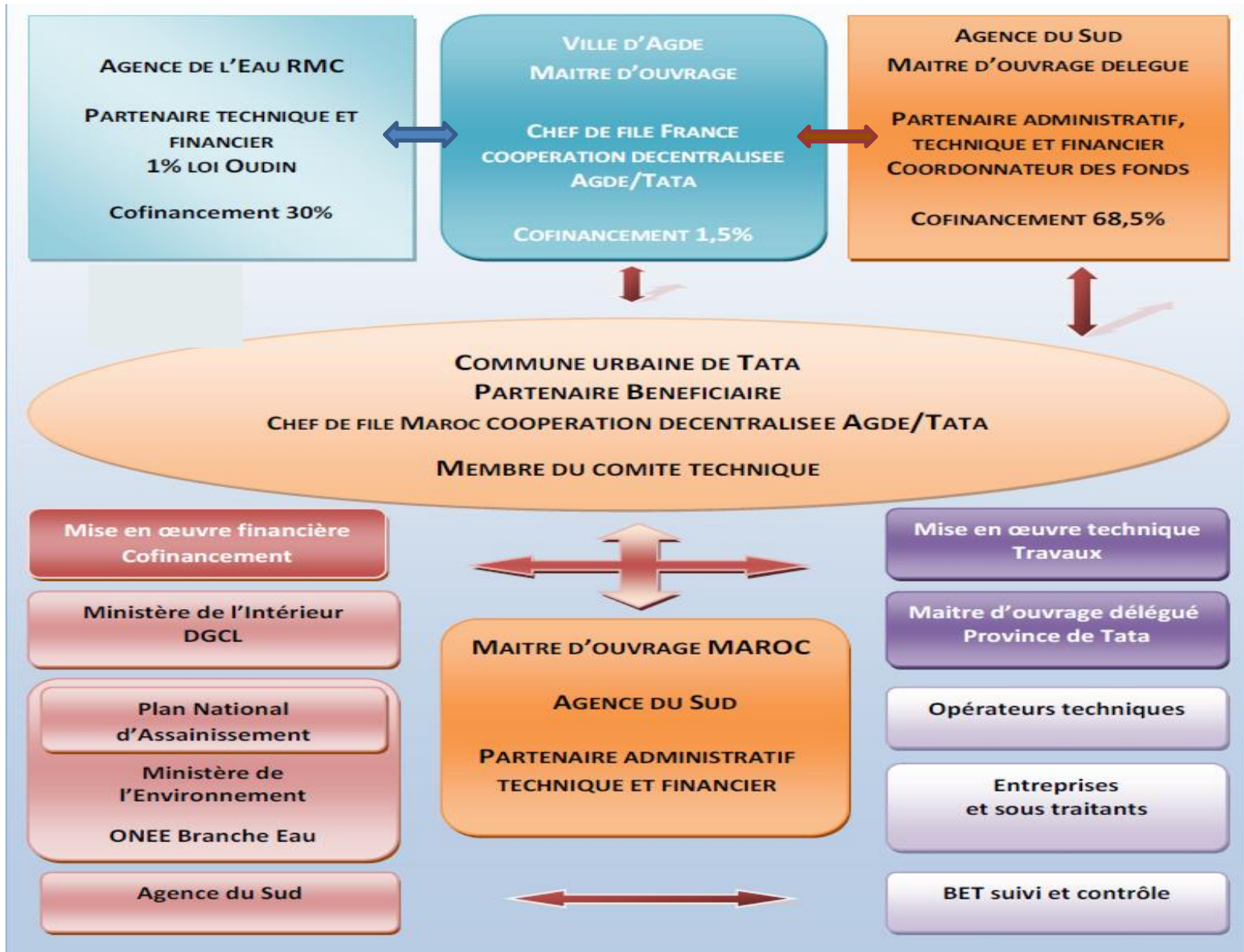
Tranche 2 : Sounh, Agoujgal, Imghi

Tranche 3 : Agadir Lahna

Tranche 4 : extension STEP



# Gouvernance du projet







**Septembre 2013**

## **Lancement de la tranche 1**

Délai de réalisation : 11 mois

Oppositions et rejets du projet par les habitants  
Pédagogie, propositions, négociations ...

Visites de chantier, suivi avec les entreprises et les autorités locales



## **Convention 2014-2017**

### **Tranches 2 & 3 des travaux d'assainissement liquide**

#### **Tranche 2**

Coût : 1,2 M € HT

30% AERMC

20% Ministère de l'Intérieur DGCL Maroc

34 % Agence du Sud

7,3% Conseil Provincial de Tata

7,3% Commune urbaine de Tata

1,4% Ville d'Agde

**Février 2014**  
**Fonds conjoint maroco français**  
**AERMC , Agence du Sud et Ville d'Agde**

Etude d'évaluation technique et socio-économique de la réalisation de la tranche 1 ( 35% de réalisation) : 30 000 €

Complément d'étude des tranches 2 et 3 : 60 000 €

Mission institutionnelle et technique de suivi et d'évaluation avec l'ensemble des partenaires : 15 000 €

**Avril 2015**  
**Campagne de sensibilisation et de**  
**promotion de l'assainissement liquide**

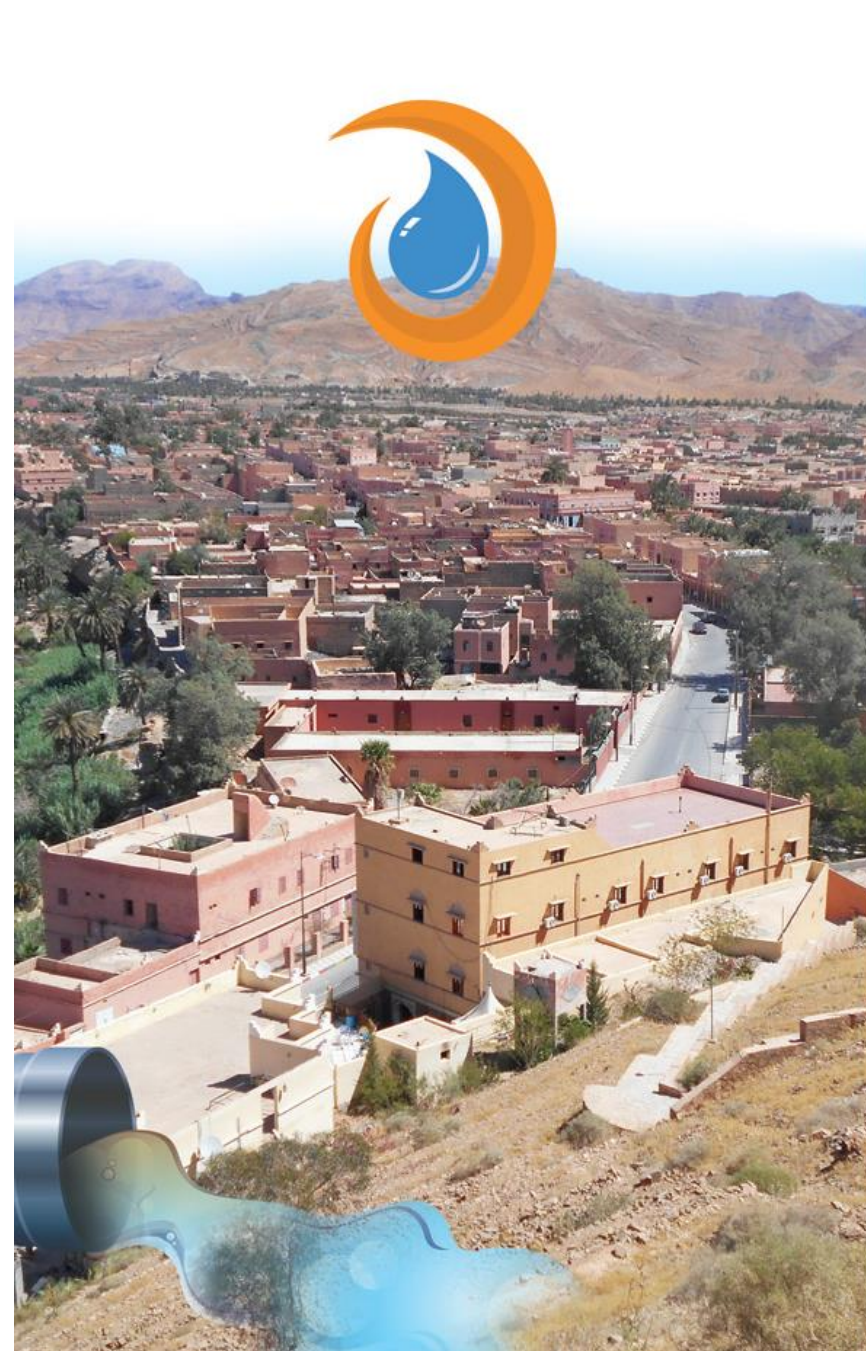
Agence du Sud, ONEE Branche eau, autorités locales

**2015/2016**

Régionalisation avancée, élections  
Changement de gouvernance au niveau national et local

**2017/2018**

**Réalisation du complément de la tranche 1**



## 3. Bilan et perspectives

# Spécificités du projet

- Périmètre en zone périurbaine et oasienne sensible,
- Le manque de sensibilisation des populations concernées par les acteurs,
- Difficultés à prendre en considération :
  - ✓ Les différences culturelles
  - ✓ Les différentes notions de besoins et de temps
  - ✓ Les interprétations de langage
- Suivi du projet impliquant un cadre de la Ville d'Agde en détachement au sein de l'Agence du Sud.



# Mise en place d'un suivi spécifique de la phase de raccordement post travaux

- ✓ nombre de raccordements réalisés,
- ✓ nombre de puits perdus comblés,
- ✓ débit journalier reçu en entrée de station d'épuration,
- ✓ suivi de la qualité de la nappe phréatique...

# Perspectives 2018-2020

- Nouvelle gouvernance du projet
- Nouvelle convention pour les tranches 2 et 3 incluant la tranche 4
- Lancement d'un seul et unique marché de travaux pour les tranches 2 et 3
- Lancement simultané d'une étude pour la mise en place d'un traitement tertiaire de la STEP (tranche 4)

**Merci pour votre attention**



**L'EAU, C'EST  
L'AGGLO  
HÉRAULT MÉDITERRANÉE**